L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 23 MAI 1886.

Les Ursulines en Louisiane.

The Ursulines in Louisiana, 1727-1824, tel est le titre d'une brochure que j'ai reçue depuis longtemps déjà, mais que jusqu'ici je n'avais pas eu le temps de lire avec l'attention qu'elle mérite.

En effet, l'histoire des Ursulines est intimement liée à celle de la Louisiane, de la Nouvelle-Orléans, où elles arrivaient, pour le bienfait de tous, le 7 août 1727, c'est-à-dire neuf ans après la fondation par Bienville.

Parties de Rouen sur un petit navire *La Gironde*, elles avaient laissé courageusement famille et terre natale, afin de servir, dans une région nouvelle, ignorée, la grande cause de l'éducation, de la religion... Elles avaient tout quitté sans hésiter, sans "l'œil sec", dit un témoin oculaire, parce que leur faiblesse féminine était soutenue par cette force immense qu'on nomme la Foi. Cette fermeté ne fléchit jamais, ni devant des tempêtes fréquentes, des presque naufrages ; ni en présence de sauvages menaçants, de pirates qui ne connaissaient ni quartier ni merci.

L'auteur de cette brochure a eu une bonne pensée en l'écrivant ici ; il rend hommage à une communauté où les femmes distinguées abondent, et dont le rôle fut immense sur notre sol, où elles surent, où elles savent préparer la femme à ce rôle providentiel, fécond, qui partout lui est réservé.

En publiant son opuscule, l'écrivain rend un double service : il donne, sous une forme attachante, des détails authentiques, utiles sur la Nouvelle-Orléans et la Louisiane d'autrefois : il trace rapidement, mais dans un récit captivant, l'histoire d'une période de 159 ans, au cours de laquelle les Ursulines, tant et si souvent éprouvées cependant, ne faillirent jamais à la mission qu'elles s'étaient imposée.

Lorsqu'à l'appel de Bienville et du Père Beaubois les Ursulines de Rouen se mirent en route pour notre ville au berceau, celle-ci comprit d'elle-même, et à la voix de ce Supérieur des Jésuites, qu'une force lui venait de la mère-patrie, et qu'après le découvreur La Salle et le fondateur Bienville, puissant encore serait le rôle des Nonnes, chargées de préparer les jeunes filles à bien comprendre, à bien remplir cet autre apostolat qu'on nomme l'apostolat de la famille.

En ces temps-là, la traversée de l'Océan n'était point ce qu'elle est aujourd'hui. Elle était environnée de dangers d'autant plus renouvelés que plus long était le voyage. En effet, *la Gironde* quittait Lorient le 22 février 1727 et ne devait jeter l'ancre aux bouches du Mississipi que le 7 avril, ainsi que je l'ai déjà écrit.

Vives donc furent les anxiétés des colons durant ces six mois d'attente ; plus d'une fois la pensée leur vint que quelque tourmente avait assailli le bâtiment chargé de si précieux fardeau, et que c'en était fait des pieuses missionnaires.

Ces craintes, justifiées par la longueur d'une traversée, où la mort avait souvent menacé, et sous bien des formes, ces craintes furent donc sérieuses et fréquentes. Aussi la joie publique se double-t-elle de l'oubli de toutes ces terreurs, quand on apprit que tout à l'heure les saintes Sœurs mettaient pied à terre.

Vous vous rappelez ce que fut ce débarquement—et la brochure qui m'occupe—le redit. Femmes, vieillards, enfants, sauvages, nègres, tout le monde était debout pour attendre les visiteuses; tous les yeux étaient fixés sur les courbes du fleuve pour découvrir au loin la petite flottille de chaloupes et de pirogues, sur lesquelles les pèlerines s'étaient embarquées, en quittant *La Gironde* à la Balise.

A la population s'étaient joints le Père Beaubois, les Jésuites, les Capucins, le clergé tout entier, les divers fonctionnaires ; et en tête de ceux-ci le gouverneur Périer et sa femme.

La Nouvelle-Orléans n'était alors qu'une bien modeste ville, bâtie entre le fleuve et les Remparts, la rue du Canal et l'Esplanade ; mais l'enthousiasme fut immense ; pas un valide qui ne voulut se porter au devant de ces énergiques chrétiennes, qu'un instant on avait pu croire irrévocablement perdues.

Sans doute en touchant le sol de la Nouvelle France, et en rendant gloire à Dieu qui les avait sauvées de tant de périls, sans doute elles eurent une vision des êtres et des lieux qu'elles avaient laissés loin là-bas, par delà les mers ; mais ce regret donné aux aimés absents, elles durent se dire qu'une autre patrie s'offrait à elles, et que l'affection leur serait prodiguée par ce peuple tout entier ainsi accouru au devant d'elles.

Ce débarquement de neuf Sœurs, d'une novice (Marie Madeleine Hachard) et de leurs deux servantes, précédées de la Mère Supérieure Augustine Tranchepain, saluées, bénies par la colonie entière, comme prosternée devant elles, ce débarquement fut, à coup sûr, un spectacle imposant, grand et émouvant ; une scène riche en effets pour le pinceau d'un grand artiste.

Donc l'accueil fut des plus touchants ; il offrit bien des consolations à celles pour qui commençait un quasi-exil. Néanmoins, avant d'arriver à un établissement stable, avant d'être entrées définitivement dans la période du calme, les Ursulines devaient passer par bien des agitations encore.

Toutes les tempêtes n'étaient pas finies avec le voyage si dramatique de la *Gironde*.

Mais qu'importe? En se donnant à Dieu elles avaient accepté d'avance toutes les épreuves ; et eussent-elle entrevu dans l'avenir les plus douloureuses de celle-ci, elles l'auraient pas reculé.

Les limites de ce compte-rendu, tracé à la hâte, ne me permettent point de suivre par le menu l'histoire des Ursulines à la Nouvelle-Orléans. Vous la connaissez, d'ailleurs, sans nul doute, car au sein de nos familles louisianaises on la redit souvent. Cependant, si vous voulez en repasser les pages principales, je vous recommande vivement la brochure dont le titre est en tête du présent article. Dans les trente-huit pages dont elle se compose, elle glisse forcément sur les faits ; pourtant elle en présente un aperçu attrayant et assez complet.

Ce que je puis, ce que je dois dire, car cette vérité tiendra en peu de lignes, c'est que ces Nonnes éducatrices, venues au premier appel, alors que semblable voyage semblait presqu'une probabilité de mort, ne fléchirent jamais dans la fidélité à leur austère mandat.

Ce fut à l'angle des rues Bienville et de la Douane, une propriété du gouverneur Bienville, que s'ouvrit leur premier établissement ; là qu'elles donnèrent tout d'abord le témoignage de leur haute vertu, les preuves de leur savoir et de leur aptitude à communiquer ce qu'elles savaient.

Ce fut là qu'elles eurent le bonheur et l'honneur de recevoir, sans jamais compter avec elles, des femmes et des filles de Français massacrés par les Natchez, et aussi de ces malheureux Acadiens, troupés, tramés, assassinés lentement, auxquels le crime de l'Angleterre avait fait une infortune immense, sans seconde, et qui reste la souillure ineffaçable du gouvernement anglais d'alors.

Ce premier asile ne devait être qu'une étape sur la voie des Sœurs ; il disparut dans le formidable incendie qui, le jour du Vendredi Saint 17-8, dévora 900 maisons dans notre ville naissante.

Avant ce désastre, le malheur avait déjà frappé le Couvent. Le changement de climat avait engendré la maladie ; plus d'une fois la mort avait causé des vides dans la petite congrégation.

Néanmoins ils ne découragèrent pas les Ursulines. Vite ces vides se comblèrent par l'arrivée d'autres religieuses venues de France. Les filles disparaissaient dans la tombe ; le culte survivait toujours. Sur des croix on inscrivait les noms des Sœurs Madeleine Mabein, Marguerite Judde, Marguerite Tahon, plus tard celui de la vénérée Mère Hélène, Augustine Tranchepain, mais au-dessus de ces noms de morts rayonnait toujours le nom du Dieu vivant. Les larmes coulaient sans doute ; mais à peine la pierre du tombeau était-elle scellée que le devoir reprenait tous ses droits.

Après avoir passé environ six ans dans ce second Couvent, bâti près de la Levée d'alors (rue des Nonnes), les Ursulines s'en allèrent occuper un bâtiment situé rue de Chartres, entre les rues des Ursulines et Hôpital, presque la limite extrême de la Nouvelle-Orléans des premiers temps.

Ce bâtiment que tous connaissent ici, est celui qui se tient encore très solidement debout, et qui est maintenant l'Archevêché, après avoir été longtemps un Evêché, et aussi la Maison d'Etat. Ce burgrave de la Nouvelle-Orléans compte maintenant 152 années d'existence. Ce transfert eut lieu en 1734.

Le nouvel établissement des Sœurs, si confortable, si spacieux, si agréablement situé qu'il fût, ne devait pourtant pas être leur demeure fixe. Après un séjour de 90 ans, c'est-à-dire en 1824, la Communauté fit acquisition de la splendide propriété où nous la retrouvons aujourd'hui, après 60 ou 61 ans de séjour; terre qui compte comme un des sites les plus délicieux et les plus salubres de la basse Louisiane.

Autrefois à deux ou trois milles des limites de la Nouvelle-Orléans, elle fait aujourd'hui partie du Troisième District, mais cependant elle est à peu près isolée de toute résidence.

Les secousses subies par les Ursulines furent sans nombre : un voyage dont bien des péripéties furent redoutables ; l'incendie qui détruisit totalement leur premier établissement ; les anxiétés que leur causèrent les changements réitérés de régime en Louisiane—français, espagnol—français encore, puis américain ; la fausse idée qu'on avait fait naître dans leur esprit qu'un gouvernement protestant—le gouvernement des Etats-Unis—leur confisquerait leur bien, à elles qui formaient une congrégation catholique

Si sincères furent leurs angoisses à cet endroit, on les avait tellement abusées sur l'esprit qui est au fond de nos belles et larges institutions, qu'il fallut, pour les rassurer en cela, deux lettres de personnages éminents : James Madison, Secrétaire d'Etat, Thomas Jefferson, Président des Etats-Unis (1804).

En 1815 ce fut encore une poignante émotion. De la galerie supérieure de la bâtisse (l'Archevêché aujourd'hui) où elles résidaient encore, les Ursulines pouvaient voir les colonnes de fumée montant de la plaine Chalmette et s'allongeant en épaisses et lugubres spirales ; le bruit du canon du 8 janvier arrivait sans cesse à elles, et au-dessus de ces volées, il leur semblait entendre peut-être ce cri outrageant, immonde, des Anglais, présomptueusement confiants dans leur victoire : *Booty and Beauty!*

Quel sinistre écho pour ces saintes femmes, qui avaient charge d'âmes ; la garde de 170 jeunes filles appartenant aux premières familles du pays!

Oui, dès la fondation du Couvent, celles-ci avaient remis le soin de leurs filles aux Ursulines, et ce fut de cette Institution que sortirent, entr'autres, celles qui plus tard furent unies par les liens du mariage aux Unzagas, aux Galvez, aux Chiro, aux Gayosa. L'une d'elles, la comtesse Galvez, devint un jour vice-reine du Mexique.

Plus d'un siècle et demi s'est écoulé depuis la prise de possession de la maison sise à l'angle des rues Decatur et de la Douane, et le Couvent des Ursulines est toujours debout dans le vieux troisième District, sur les bords du Mississipi. Durant cette longue période, Supérieures et Sœurs ont souvent changé ; mais le dévouement, mais l'amour de la mission sont restés les mêmes.

Mission qui commande le respect et l'admiration ; mission bien austère aussi, car le sacrifice est grand, est immense chez la femme qui un jour s'arrache pour jamais à ses amis, à son pays, à sa famille, afin de se donner entière, sans retour, à l'enseignement de l'enfance.

C'est à cette longue suite de Sœurs Ursulines que nous devons grand nombre de ces femmes qui furent des modèles dans la vie ; c'est par elles que furent formées beaucoup de ces jeunes filles qui, plus tard devenues mères, apprenant à leurs enfants à balbutier les saintes leçons ; les initiant à tout ce qui est bon, à tout ce qui est vertu, devoir.

La venue des Ursulines en Louisiane contribua puissamment à répandre les idées religieuses parmi les esclaves, parmi les sauvages, et depuis, leur bienfaisante influence s'est toujours fait sentir.

A cette heure les Sœurs ne reçoivent plus, comme jadis, un double subside—fourni par la France, par les colonies—mais leur Ordre n'en a pas moins continué à marcher dans la voie si pieusement ouverte. Leur Couvent, qui a passé par bien des fortunes diverses, qui a vu bien des mauvais jours, est toujours cite avec orgueil en Louisiane et sur tout le continent.

Depuis la fondatrice, la Mère Augustine Tranchepain, jusqu'à la Mère St. Michel, la Mère Ste. Rosalie, deux types, deux continuatrices, qu'on ne saurait trop honorer, le Couvent est resté digne de lui. Chaque année il en sort des sujets distingués, et, j'en ai l'espoir, toute sa prospérité lui sera rendue, quand reviendra celle de notre Etat tant éprouvé.

Au cours de cent soixante années environ les Sœurs Ursulines ont prodigué les preuves de mérite pratique ; sans relâche elles ont été charitables pour celles auxquelles leurs ressources pécuniaires n'auraient pas permis une éducation complète ; elles sont bien dépositaires des créancières, et cela sans jamais le dire.

La Louisiane ne méconnaîtra point cette dette de gratitude. Cette gratitude, elle est dans le cœur des Elèves ; j'en sais qui, au moment des vacances, se séparent toujours péniblement de leurs maîtresses si affectueuses, et sont pressées d'ailleurs de voir l'année scolaire se prolonger encore. Ce trait est éloquent. La famille est aussi entre ces deux mères.

J'ai rendu un compte fort incomplet de la brochure qui fait l'historique de cet Ordre en Louisiane ; lisez-la ; elle vaut mieux que ma prose ; et vous reconnaîtrez qu'en parlant de l'œuvre des Sœurs Ursulines, je suis resté au-dessous de la vérité. Qu'elles soient indulgentes à mon insuffisance, et que du moins elles me tiennent compte de l'intention.

L. PLACIDE CANONGE.

Cercle de la Harpe Eolienne.

Nous revenons de la charmante soirée musicale du Cercle de la Harpe Eolienne. Au plaisir que nous a causé la première partie du Concert se mêle le regret de n'avoir pu entendre la seconde ; mais en cela il ne nous a pas été permis d'écouter notre désir ; le journaliste a aussi ses comptes.

Dans un prochain numéro nous parlerons de ce très joli succès ; le temps ne nous en est pas laissé aujourd'hui.

West End.

Le West End est à peine ouvert, et déjà il est le rendez-vous à la mode: déjà il faut à la Compagnie du New Orleans City & Lake Railroad une longue file de chars afin de donner place aux promeneurs.

Les Restaurants qui ont inauguré là-bas la saison 1886, sont déjà bien fréquentés aussi, et s'ils se montrent toujours dignes de leur clientèle, il est à présumer qu'ils auront un été fructueux.

Quant à la saison proprement dite, c'est-à-dire celle des soirées musicales, elle commencera ce soir.

M. Vogel, le chef bien connu de l'Académie de Musique, a été chargé par la Compagnie d'engager un orchestre dont il aura la direction. On nous affirme qu'il a réussi dans sa tentative, et qu'il présentera aux habitués du West End des artistes de mérite, habitués depuis longtemps à faire partie de mêmes troupes, et qui, par conséquent, arriveront aisément au meilleur ensemble.

Nos remerciments au colonel J. A. Walker et à la Compagnie pour les *passes* envoyées à l'*Abeille*.

Le Concert de ce soir commencera à 5 heures et finira à 10 heures et demie.

Voir l'annonce pour les heures de départ et autres détails.

FORT ESPAGNOL.—L'orchestre militaire, dirigé par M. Geo. Sontag, donnera aujourd'hui un concert, dont le programme est fort intéressant, et qui commencera à 5 heures, pour finir à 10.

La saison régulière s'ouvrira le 1er juin.

FESTIVAL DE MAI.—Le Eagle Mutual Benevolent Association (Juniors) donnera aujourd'hui une charmante fête au Jardin Magnolia. Elle consistera en un grand Pique-Nique, un Concert à 2 heures, par l'orchestre de l'Association, sous la direction de M. F. Fabriga; une partie de Base Ball, des courses à pied pour dames et messieurs.

Ce Club de jeunes gens a pour président M. C. B. Durel.

Prix d'entrée 25 cents. Entrée libre pour les dames.

THEATRE FARANTA.—La troupe de Hume et Wesley paraîtra deux fois aujourd'hui—à midi et le soir—dans l'amusant spectacle qui a fait le succès de toute cette semaine.

Demain, changement complet de programme, et première soirée de l'opérette de Gilbert et Sullivan : *Patience*, par la même compagnie.

—Aujourd'hui a lieu l'Excursion de la Nouvelle-Orléans à Houma. Le départ se fera de nuit par le chemin de fer Morgan. Retour ce soir.

Prix de l'excursion $1.

PHOTOGRAPHIE.—Nous avons sous les yeux une photographie qui nous est envoyée par M. Robira, et que nous ne passerons certainement pas sous silence.

C'est le portrait en pied de M. E. Van Meerbeke, jeune vélocipédiste, un bicycliste, si vous l'aimez mieux, qui, nous dit-on, tente et réalise l'impossible sur sa monture d'acier.

L'un des principaux mérites du photographe est de savoir choisir une pose à son modèle ; de trouver une attitude gracieuse, sans recherche, sans afféterie; d'obtenir enfin que ce modèle ne se présente point en *poseur*, si on nous permet cette façon de parler.

Ici, le but est atteint. Le personnage est très carrément campé ; il est debout, de trois quarts, presque de face, la main gauche appuyée sur un vélocipède, chargé de son bagage de touriste.

Pas un détail du costume qui ne soit très finement reproduit ; le visage bien éclairé, bien ombré aussi, se détache, ressort vigoureusement, grâce à l'opposition du ton des chairs et de la couleur brune du vêtement.

Nous avons vu nombre de belles épreuves sorties de l'atelier de M. L. Robira, 245 rue Royale; celle-ci compte assurément parmi les meilleures.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1886.—Pour les Etats du Mississippi, Louisiane et Arkansas beau temps, plus frais, vents variables. Les rivières continueront à baisser lentement.

Température du 22 mai 1886.

Thermomètre de H. SCHMITZ, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	70	21
Midi	87	30½
3 P. M.	90	32
6 P. M.	84	28¾

Nile-Orléans, 22 mai 1886, 2 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	74	Nashville, Tenn	84
Augusta, Geo	81	Pittsburg, Pie	86
Savannah, Geo	84	Cairo, Ill	85
Mobile, Ala	78	Davenport, Iowa	85
Montgomery, Ala	79	Dubuque, Iowa	82
Vicksburg, Miss	83	Keokuk, Iowa	84
Galveston, Tex	81	La Crosse, Wis	83
Indianola, Tex	87	St-Louis, Mo	83
Shreveport, La	91	St-Paul, Minn	83
Corsicana, Tex	78	Omaha, Neb	86
Chattanooga, Tenn	83	Cincinnati, O	83
Cincinnati, O	85	Key West, Fla	83
Louisville, Ky	85	Nile-Orléans La	83
Memphis, Tenn	85		

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

James Richards à Mlle Flavia Thomas.
Victor Roux à Mlle Clara Bonnet.
Henry T. Dieck à Mlle Marie Koch.
Louis Born à Mlle Annie Mendel.

Naissances.

Mme Reuben F. Whitmore, une fille.
Mme Louis Trikon, une fille.
Mme Pierre Troulet, un garçon.
Mme Andre Wing, une fille.
Mme John Emanuel Brown, un garçon.
Mme Frederick Bretz, une fille.
Mme John G. Kryne, une fille.
Mme Marcel E. Champon, un garçon.

Décès.

Clémentine Adolphe, 16 mois, 107 1/2 rue Robinson.
Albert Gaspard, 14 mois, 275 rue St-Louis.
Martin Higgins, 62 ans, 288 rue Gasquet.
George Carter, 32 ans, 61 rue Orléans.
Denis Dudley, 24 ans, 61 rue North Claiborne.
Catherine V. Waller, 8 mois, 58 rue Jackson, Alger.
Anthony Ricke, 55 ans, rue Première, près Laurel.
Anna M. Ledbe, 6 mois, 260 rue Félicité.
Stephen J. LeGardeur Tilly, 5 mois, 196 rue North Villere.
Louis H. Becker, 38 jours, 202 rue St-Louis.
Mme Maria L. Bayard, 27 ans, 131 rue St. Philippe.
Olivia Johnson, 7 mois, rue Trémé, près du Chemin du Bayou.
Alida Jardet, 18 ans, rue Aman, près Solidelle.
Catherine Arata, 6 jours, Chemin du Bayou et Robertson.
Stella Tyrrell, 14 mois, coin Céleste et Thousand-Acres.
Lucia Coleman, 6 mois, 178 rue Bourgogne.
Emile Fornaris, 8 mois, 89 rue Bourbon.
Adolphe Mallet, 42 ans, 412 rue North Villere.
Martin Haley, 58 ans, 441 rue Decatur.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

William E. B. Scott à Armand St-Cyr, un lot de terre dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Ste-Anne et Dumaine.....$100

Marguerite Courtis, veuve de Valsin Déjan et Mme Louise Morin, veuve de Jacques Daniel St-Herman, un lot de terre dans le 3me district, dans l'Ilet borné par les rues Grands-Hommes, Bagatelle, Craps et Kerlerec.....$1695

Pierre Gorgeot, époux de Mme Cécile Roche, veuve de Jean Dunbar, un lot de terre dans le 5me District, dans l'Ilet borné par les rues Monroe, Franklin, Socrate et Ptolomée.....$150

Joséphine Adelaide Cuvier à Mme Winnie Delan, veuve de George Egli, un lot de terre dans le 3me District, dans l'Ilet borné par les rues Colombus, Villeré, Kerlerec et Marais.....$1695

Edward Connell à Mme Ellen Quirk femme de Patrick Barrett, un lot de terre dans le 3me district, dans l'Ilet borné par l'Avenue Louisiane, les rues Carondelet, Toledano et Baronne..$300

Richard Frotscher au Mécanics Homestead Association, une moitié d'ilet dans le 3me district, dans l'Ilet borné par les rues Sauvages, Florida, Campement et Maurepas.....$1,800

Jean Donneys à F. H. Winter, un lot de terre dans le 1er district, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Erato, Thalie et Freret.....$625

Ventes pour le percepteur de taxes, 2me district.

Noël Galland à August Womer Jr, un lot de terre dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Ste. Anne, Johnson et Pierre.....$75

Mme E. Bonny à Delord Burthe, un lot de terre dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Hôpital et Quartier.....$125

James A. Blanc à Louis J. Bell, un lot de terre dans le 2me District, dans l'Ilet borné par le Bayou St. Jean, les rues Généréés, St. Philippe et Dumaine.....$15

J. Lacoste à L. J. Grass, deux lots de terre dans le 2me District, dans l'Ilet borné par les rues St. Louis, Olympie, St. Patrick et Conti.....$5

Cour civile de district. — Succession de John O'Mesna—Ordre est donné à la tutrice de produire un compte.

Manuel Bornio contre Pierre A. Aucoin—Jugement en faveur du demandeur pour $159.

Par le Juge Rightor.

Valentine Fricke contre Lina et Louise Fricke—Le partage est ordonné.

Succession de Elisabeth Anderson—Les héritiers sont mis en possession.

Succession de P. Lafond—La veuve est mise en possession.

Succession de Samuel Armstead—Certaines inscriptions d'hypothèque ont été annulées.

Mme Joaquin Delgado contre Mme Louise Fricke—Le partage est ordonné.

Succession de Elisabeth Anderson—Les héritiers sont mis en possession.

Succession de P. Lafond—La veuve est mise en possession.

Succession de Samuel Armstead—Certaines inscriptions d'hypothèque ont été annulées.

Mme Isabella Heath contre Mme Joséphine Hamilton—La cour accorde à la demanderesse le montant de $1500.

Le divorce est prononcé entre les époux Weinkammer.

Maurice J. Hart contre J. Hawkins—Jugement en faveur du demandeur, lui accordant $538.

The Daily States Publishing Company contre James D. Houston, collecteur de taxes—Demande d'un ordre interdisant au défendeur le paiement des taxes au Trésor d'Etat jusqu'au paiement de certains avis publiés pour le compte du demandeur.

Laroussini contre le Recorder des Hypothèques — Procès pour l'annulation d'inscriptions d'hypothèques.

George Schwab contre A. A. Lazarus —Poursuite en recouvrement de $200.

La Birdsall Co contre L. E. Generally —Poursuite en recouvrement de $1200.

Cour Suprême.—La Cour s'est réunie à 2 heures et a délibéré sur les cas suivants :

Par le juge Poché.

Mme Anna Kate S. Hunt et son mari contre Brown & Learnuel—Jugement confirmé.

Par le juge Todd.

L'Etat ex-rel. Luminais contre J. D. Houston, percepteur de taxes—Le percepteur ne peut être forcé à recevoir des "baby bonds" en paiement de la somme offerte pour propriétés revenues à l'Etat pour non paiement de taxes.—Jugement confirmé.

Par le juge Watkins.

Les héritiers de Léonard contre la ville de Bâton-Rouge—Jugement confirmé.

L'appel a été refusé pour les cas suivants:

Adèle Bovie contre N. K. Knox.

C. Paul Bertrand contre N. K. Knox.

L'Etat et Gates contre juge.

L'Etat et Veazey contre juge.

L'Etat et Wakefield contre juge.

J. M. Seixas, syndic, contre la banque des Citoyens.

F. Gomez jr. contre Isaac Levy.

L'Etat contre la compagnie d'assurance de la Nouvelle-Orléans.

L'Etat contre la Compagnie d'Assurance Hibernia.

Cour Criminelle de District. Section A—Juge Roman—

Le décret de la Cour Suprême en date du 10 mai 1886, confirmant la sentence de Wm. M. Strado, homme de couleur condamné à 5 ans de travaux forcés, pour coups de poignard, a été mis à exécution.

Jacob Scales, le jeune garçon qui a volé $15 dans la grocerie de John Murphy, à Pencoignure des rues Camp et Calliope, le 31 décembre 1884, qui est entré de nuit le 3 janvier et le 28 mars 1885 dans la même grocerie, a été condamné à passer 2 ans à la Maison de Refuge.

Joseph Ellis, couleur, alias Paul Banks, accusé d'avoir volé, le 30 avril dernier, 4 épaules chez MM. Hermann & Grossmann, Nouvelle-Levée entre Commune et Gravier, a été condamné à 6 mois de travaux forcés.

Section B—juge Baker.

Le décret de la cour suprême en date du 10 mai, confirmant la condamnation de T. M. Smith, couleur, accusé de s'être armé d'une arme à feu dans l'intention de tuer, vient de recevoir son exécution.

E. Detiège, coupable de port d'armes prohibés, a été condamné à $25 ou un mois de prison.

Dick Allen, alias Wm. Alexander, qui s'est fait remettre des marchandises sur commandes contrefaits par lui au détriment de Woodward & Wight, a été condamné à cinq ans de travaux forcés.

John Williams, couleur, convaincu d'être entré pendant la nuit du 4 mars dans la buvette de Charles Sierra, encoignure Jefferson et Clay, a été condamné à 6 mois de travaux forcés.

John Cabin, coupable d'un léger vol, a été condamné à 6 mois de pénitencier.

Charles Robertson, pour viol, travaux forcés à perpétuité.

Albert Harrison, meurtre sans préméditation, 2 ans de la même peine.

Cour du recorder Davey.—André Johnson, voies de fait sur Thérèse Bailey, $10 d'amende ou 20 jours de prison.

W. H. Krone, constructeur, pour avoir violé l'ordonnance qui prescrit de mettre une lanterne rouge sur l'emplacement des travaux, a été condamné à $25 d'amende ou 30 jours de prison. L'exécution de cette ordonnance est, du reste, fort négligée depuis quelque temps.

Thomas Harnett, accusé de vol par Edouard Mehen, a été acquitté honorablement.

George Page, alias Mitchell, et Duncan Anderson, accusés d'un vol de $15 au préjudice de A. Lambert, le 18 mai dernier, ont été mis sous caution de $1000.

Jean Leany, Philippe McAloon et Harry Roberts pour avoir troublé la paix publique et s'être battu, $5 d'amende ou 10 jours de prison.

Ben Woods, alias Wiltz, a été mis sous caution de $250 pour un vol de $2.

Morris Brown, couleur, pour vol d'une chaîne de cou et d'un médaillon chez Rosette Miles, couleur, a dû fournir une caution de $500.

D. C. O'Malley, Emile Moran alias Lazare, et Thomas Clarey pour avoir troublé la paix publique et s'être battus ont été condamnés, les deux premiers à $10 d'amende ou 20 jours de prison ; le dernier a été acquitté.

D. C. O'Malley, a été mis sous caution de $250 pour avoir attaqué Thomas Clarey, un revolver à la main.

George B. Van Brooklyn, incorrigible violateur de l'ordonnance 5016, a été condamné à $25 d'amende ou 30 jours de prison.

La jeune Hines, pour voies de fait sur la personne de Mme L. Trist, a dû fournir une caution de $500.

Arrestations. — Ont été arrêtés dans la journée d'hier :

Le nommé Shed Rose, âgé de 29 ans, pour avoir troublé la paix publique et s'être battu à l'encoignure des rues Poydras et Front.

Une accusation de coups et blessures pèse aussi sur lui.

David Phillips, charpentier, âgé de 25 ans, pour vol et tentative d'incendie dans la fabrique d'eau de Seltz de M. Hill, située au No. 175 rue Girod.

Au marché Poydras à 7 heures 20, par Pofficier de police Daley, le nommé Philippe, F. McLoon, âgé de 28 ans, pour avoir troublé la paix publique.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Bonte française.

Paris, 22 mai—Le trois pour cent est coté à 82 francs 47 1/2 centimes.

Mort du Gén'l Durban Ward.

Lebanon, Ohio, 22 mai—Le général Durban Ward est mort cette après-midi à deux heures trente minutes.

M. Reagan, du Texas, du comité de commerce, rapporte le bill de commerce entre Etats de M. Cullom avec un substitut. Référé au comité général.

Après avoir adopté quelques bills privés, la Chambre se forme en comité général. M. Crisp, de la Georgie, occupe le fauteuil.

Le journal Standard.—Le Home Rule

Londres, 22 mai—Ce matin le journal Standard fait allusion à l'ingénuosité de M. Gladstone en ajournant la division sur le bill Home Rule. Selon lui jamais comédie, à propos d'un bill, ne fut mieux jouée à la Chambre des Communes.

Le journal News écrit ce matin :

"L'impatience de Sir Michael Hicks Beach et de Lord Hartington en un bon signe ; elle indique, d'après l'opinion de ceux qui sont le plus aptes à juger, que plus on étudie le bill Home Rule, plus la perspective de succès en est belle.

"Si seulement Lord Churchill et le marquis de Salisbury pouvaient faire quelques autres discours du même genre que ceux qu'ils ont prononcés la semaine dernière, le bill serait adopté par une majorité respectable.

Le différend Grèce-Turc.

Londres, 22 mai—Les Grecs maintiennent que, pendant l'engagement d'hier sur la frontière, ils ont enlevé aux Turcs deux des leurs positions, 20,000 cartouches et fait trois prisonniers.

Le commandant des troupes turques dit que celles-ci ont ouvert le feu par erreur, et a donné l'assurance que la Turquie a des intentions pacifiques.

La fusillade a entièrement cessé partout sur la frontière.

Entente entre les commandants des troupes turques et grecques.

Londres, 22 mai—Le général commandant les forces turques sur la frontière de la Grèce, qui étaient engagées dans l'escarmouche d'hier, a demandé au commandant Grec pourquoi ses troupes combattaient. Celui ci a répondu, parce que les Turcs les avaient attaquées.

Il a été convenu entre les deux commandants que les hostilités cesseraient. Un protocole sera prochainement rédigé, stipulant que cet engagement a été le résultat d'un malentendu mutuel.

Le départ des troupes grecques pour la frontière a été suspendu.

On pense qu'un décret ordonnant la démobilisation de l'armée grecque sera lancé ce soir par le gouvernement.

Assemblée de l'Union libérale.

Londres, 22 mai.—Une grande assemblée de l'Union libérale a eu lieu en cette ville.

Lord Hartington a présenté le bill du Home Rule.

L'orateur déclare qu'une opposition vigoureuse doit être faite à la politique irlandaise actuelle du gouvernement, par le Parlement et le pays, qui est en ce moment menacé d'une révolution générale.

La portion libérale doit perfectionner son organisation autant que possible, en vue de la prochaine lutte, de façon à faire tout ce qui dépendra d'elle pour aider à maintenir l'union législative entre l'Angleterre et l'Irlande.

M. Goschen a ensuite pris la parole et a proposé une résolution qui décrète l'adoption d'une constitution pour l'organisation libérale, comme association politique régulièrement formée. La résolution a été secondée par M. Ryland.

Le Duc d'Argyll demande l'adoption d'une résolution qui a été renversée et maltraitée. Sécris ont été entendus par un conducteur de car qui s'est précipité à son secours. A son ouverture, les malfaiteurs ont pris la fuite.

Cette dame a été conduite à son domicile ; elle est, dit-elle, à même de reconnaître ses aggresseurs.

Election—L'Association de Bienfaisance Home s'est réunie, hier à son local No. 10, Passage de la Bourse pour procéder à l'élection annuelle des membres de sa direction.

Voici le résultat de cette élection :

H. C. Fincke, Président.
J. H. Donovan, 1er Vice-Président.
Fred. Wiist, 2me Vice-Président.
Ed. L. Rey, Secrétaire aux Minutes.
Jno. A. Schaler, Secrétaire aux Finances.
Thos. Higgins, Trésorier.
Peil. Wiedenradt, Jr., Marshal.
Geo. W. Heyd, Huissier.
Geo. Vogel, 1er Sergent d'armes.
A. Niemeyer, 2nd Sergent d'armes.
H. L. Frantz, Entrepreneur de Pompes funèbres.

Nous remercions la Bienveillante Home Association de la jolie sérénade qu'elle nous a donnée en passant devant nos bureaux.

Paragraphes.—Hier, dans l'après-midi, le feu a éclaté chez M. Thomas, rue Calliope, entre Magasins et Camp. Cet incendie a eu très peu d'importance ; les pertes sont évaluées à $15.

—C'est bientôt, croyons-nous, que la joie, la gaieté, l'animation renaîtront ou West-End, ce délicieux, cet incomparable jardin situé à quelques kilomètres de la ville, sur les bords du grand lac Pontchartrain. Par milliers, les promeneurs reprendront le chemins de ce *buen-retiro*, de ce lieu charmant où, du solstice de juin à l'équinoxe de septembre, les divertissements sont nombreux tous les jours. Aux puissants attraits de ces divertissements viennent s'ajouter ceux des établissements de tous genres qui contribuent à populariser cet endroit de rendez-vous du *high-life*. De ces derniers, citons un *primus interpares*, le restaurant de Noys où récemment tous les membres de la Magistrature de la Louisiane, tous de notre ville, des épicuriens ceux-là, prenaient place à une table somptueusement servie, et *fourchettaient et gobelettaient* de la plus joyeuse façon. Pour cette fois la doctrine du philosophe grec a été matérialisée ; Pantagruel et Gargantua, messieurs les plaideurs nous pardonneront de les nommer ainsi en la circonstance ; mais vraiment, chacun d'eux vous a remis en mémoire le mot d'Horace : *Epicuri de grege porcus*.

M. Albert, familièrement appelé "Noys", a eu son emploi un Vatel hors de paire, Denis, l'homme le plus répandu, le plus connu et le mieux apprécié dans le monde des viveurs. Il semble que les excellents mets de Noys soient mieux goûtés lorsqu'ils sont servis par Denis, qui, quoique bedon, est alerte et surtout toujours souriant. Résumons-nous en disant que chez "Noys" tout est parfait : table, cave, service ; et, consolidé-tion à ne pas dédaigner, la carte n'y est jamais élevée.

—Un jeune homme du nom de Charles Wildbill, âgé de 22 ans, qui maniait un pistolet sans précaution a payé cher son imprudence. Il s'est blessé à la main. La blessure a été soignée à l'hôpital.

—Alfred Leviste, l'enfant qui avait disparu est revenu hier chez ses parents, rue 3me, près St. Charles.

Liste des passagers partis pour le Havre par "l'Amérique."

M. A. Buttille, Mme A. Buttille, M. Charles Bertrand, M. Charles F. Boell, Mlle Rosa Bernaud, Colonel James M. Barney, M. Vincent Capin, Mme Marie Capin, Mme Sheldon Collins, Mlle T. Collins, Colonel Frank S. Collins, Professeur G. Contemou, M. Jose Delgado y Arango, M. C. Denis, Hon S. W. Dorsey, M. Duchatel de Montrouge, vice consul de France à Québec, Mme Ducatel de Montrouge, quatre enfants et deux bonnes, M. Jean Desclas, M. Chas. Fournier, Mlle F. M. Frances, Mme Emma E. Ginter, M. F. Gerard, M. F. Gi-rard, Mme F. Girard et 2 enfants, Mme Joseph Godchau,